



Canadian Poultry
Research Council

Le Conseil De
Recherches Avicoles
Du Canada

Appel de lettres d'intérêt

Mars 2009

Le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) et ses organismes membres lancent un appel de lettres d'intérêt concernant des recherches dans les domaines prioritaires ci-dessous

Veillez utiliser le formulaire ci-joint pour soumettre votre proposition. 

1. BIEN-ÊTRE ET COMPORTEMENT DE LA VOLAILLE

Le CRAC invite les chercheurs souhaitant accroître la capacité de l'industrie avicole du Canada à s'attaquer aux problèmes liés au bien-être et au comportement de la volaille à lui soumettre une lettre d'intérêt. Les questions importantes comportent, entre autres, les suivantes.

- ***Euthanasie***
 - Dépeuplement massif durant une urgence
 - Dépeuplement ordinaire (surtout l'élimination des pondeuses de réforme et des poussins mâles non recherchés)
 - Détermination d'une destination sans cruauté pour les oiseaux malades ou blessés et techniques d'euthanasie appropriées
- ***Transport***
 - Transport sans cruauté et durée du transport
 - Attrapage et techniques de chargement et de déchargement
 - Formation de sensibilisation
- ***Altérations morphologiques (débeccage, déphalangeage, taille de la caroncule, etc.)***
 - Pratiques et méthodes exemplaires
 - Effets à court et à long termes
- ***Relation entre la productivité et le mieux-être de la volaille***
 - Conséquence de la croissance trop rapide des poulets à griller
 - Impact de la croissance de la poitrine sur la force des pattes des dindons
 - Effet de la quantité de stockage
- ***Effets des conditions de logement***
 - Qualité de l'air et température
 - Éclairage
 - Qualité de la litière
 - Utilisation de cages pour les pondeuses
- ***Agressivité des reproducteurs mâles de poulets à griller***
- ***Restriction alimentaire chez les reproducteurs de poulets à griller***
- ***Études sur la douleur, la peur, la frustration et les états émotionnels***
- ***Impacts économiques de l'amélioration du mieux-être de la volaille***
- ***Intégrité squelettique / force osseuse et métabolisme du calcium chez les pondeuses***
- ***Relation entre l'absorption de micronutriments / les besoins en micronutriments et la conformation des pattes des dindons***

2. SALUBRITÉ ET QUALITÉ DES ALIMENTS – IMPACT DE LA SANTÉ ET DE LA MALADIE DE LA VOLAILLE

Le CRAC invite les chercheurs souhaitant accroître la capacité de l'industrie avicole du Canada à s'attaquer aux problèmes liés à la salubrité et à la qualité des aliments, surtout en ce qui a trait à l'impact de la santé et de la maladie de la volaille, à lui soumettre une lettre d'intérêt. Les questions importantes comportent, entre autres, les suivantes.

- **Tests nouveaux et rapides de dépistage des bactéries alimentaires (à la ferme et dans les produits)**
- **Aptitude à éradiquer les pathogènes (surtout dans les troupeaux de reproduction et de ponte)**
- **Mise au point de vaccins et de traitements contre les maladies**
- **Mise au point de marqueurs afin de distinguer les oiseaux exposés à une maladie de ceux ayant développé des anticorps à un vaccin**
- **Identification des vecteurs de la transmission des maladies**
- **État de préparation aux éclosions de maladies (y compris la dépopulation et l'élimination)**
- **Effets des toxines / bactéries sur la santé aviaire et humaine**

REMARQUES POUR LES PROPOSANTS

Veillez lire attentivement les instructions. Cette année, le premier partenaire de choix est Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) par l'intermédiaire du cadre stratégique de *Cultivons l'avenir* et non le Programme de recherche et développement coopérative (PRDC) du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). La collaboration avec *Cultivons l'avenir* permettra d'obtenir un financement de contrepartie de 7:1 ou plus.

Le CRAC appuie la recherche avicole au Canada ainsi que la formation de professionnels hautement qualifiés pour le secteur avicole du Canada.

Le CRAC encourage la collaboration entre les scientifiques et les établissements et la prendra en considération dans son examen des propositions.

Le Comité consultatif scientifique du CRAC analysera les lettres d'intérêt et fera ses recommandations au conseil d'administration. Le CRAC avisera les proposant des résultats de l'étude de leur soumission.

Date limite

La date limite est minuit le **4 mai 2009**. Veuillez envoyer une copie électronique à info@cp-rc.ca. Nous avons devancé la date limite cette année afin d'être mieux en mesure de collaborer avec AAC. Envoyez également l'original et une copie papier signée à l'adresse suivante :

Conseil de recherches avicoles du Canada
483, chemin Arkell
Guelph (Ontario) N1H 6H8

Partenaires de financement

Le CRAC est avant tout un organisme de financement de contrepartie qui, en collaboration avec les proposant, prend les démarches nécessaires pour obtenir des fonds correspondants des partenaires. Le soutien financier du CRAC est subordonné à l'obtention de fonds d'autres partenaires. Jusqu'à maintenant, le partenaire de choix était le PRDC du CRSNG. Cette année, l'entente-cadre *Cultivons l'avenir* offre d'autres possibilités et sera donc notre premier partenaire de choix pour 2009. Vous trouverez ci-dessous d'autres renseignements.

1. *Cultivons l'avenir*

Vous trouverez des précisions sur cette initiative sur le site d'AAC (cliquez [ici](#) pour aller à www.agr.gc.ca et ensuite sur le lien « Cultivons l'avenir »). Voici un extrait du site :

CULTIVONS L'AVENIR

Cultivons l'avenir offre une approche nouvelle et innovatrice en vue de bâtir un secteur agricole prospère et compétitif au Canada

Notre vision

Un secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels innovateur et rentable qui saisit les opportunités en répondant aux exigences du marché et qui contribue à la santé et au mieux-être des Canadiens

Nos objectifs

- *Orienter nos efforts vers la mise sur pied d'un secteur compétitif et innovateur*
- *assurer que le secteur contribue à l'atteinte des priorités de la société*
- *Gérer les risques de façon proactive*

Les ministres de l'Agriculture du Canada et le secteur collaborent depuis les deux dernières années pour élaborer le cadre stratégique de Cultivons l'avenir.

Le CRAC axera ses efforts sur le premier objectif : *Orienter nos efforts vers la mise sur pied d'un secteur compétitif et innovateur*. Les lettres d'intérêt pour l'appel de 2009 devraient donc expliquer comment la recherche proposée améliorera la rentabilité du secteur avicole du Canada en misant sur la compétitivité et l'innovation.

Renseignements généraux

Le programme offrira un financement jusqu'à la fin de l'exercice le 31 mars 2013. Il financera la collaboration de l'industrie selon deux volets :

1. des **grappes** sectorielles nationales financées à la hauteur de 20 millions \$ par grappe durant la période d'application du programme;
2. l'initiative Culture d'agro-produits innovants (CAPI) prévoyant des **projets** dont le financement maximal individuel est de 4,5 millions \$.

Le CRAC a l'intention d'intervenir à ce second volet. Les fonds de l'industrie seront jumelés de la même façon sous CAPI et les grappes sectorielles, soit au plus 9:1. AAC a indiqué que les demandes les plus étoffées auront un financement plus important de l'industrie et on devrait donc s'attendre à un financement de contrepartie de 7:1.

Démarche

Cultivons l'avenir est une initiative relevant de l'industrie. Le CRAC soumettra donc la demande au nom du secteur avicole du Canada qui sera fondée sur les lettres d'intérêt reçues. Les lettres d'intérêt devront respecter les priorités établies par le CRAC et seront analysées conformément aux procédures en vigueur. Les auteurs des lettres d'intérêt accueillies par le CRAC seront invités à participer à une demande à CAPI. Le CRAC (partenaire de l'industrie) présentera ces demandes à AAC. Le CRAC peut à la suite de discussions avec les proposants reçus modifier la portée ou le budget de tout projet et collaborer avec eux pour mettre en place une équipe plus solide. Le CRAC encourage la collaboration entre les scientifiques lorsqu'ils présentent leurs lettres d'intérêt. Il demande cette année aux proposants de constituer de solides équipes complémentaires, lorsque possible. La demande à CAPI proposera une équipe de chercheurs se penchant sur une priorité de recherche établie. Ces chercheurs peuvent provenir tous d'AAC, d'une université ou d'un agencement des deux sources.

Budget

On suppose que le financement de contrepartie de CAPI sera 7:1 (fonds provenant du CRAC et d'autres organismes de l'industrie). Les contributions en nature ne sont pas admissibles. AAC prévoit que les fonds seront disponibles durant six mois en 2009 et trois années additionnelles par la suite jusqu'au 31

mars 2013, soit trois ans et demi. Les fonds doivent être épuisés à ce moment et vous devrez élaborer la portée et le budget de votre projet en conséquence.

Le CRAC se réserve le droit de renégocier les budgets, les portées de projets et la composition des équipes de chercheurs pour la préparation des demandes à CAPI.

Veillez prendre note que des projets pour l'appel de 2010 pourront être soumis si CAPI a encore des fonds à distribuer. Les domaines prioritaires devraient être la microbiologie intestinale et l'environnement).

2. **PRDC-CRSNG**

En 2009, la priorité est d'élaborer des propositions afin de nouer une collaboration avec AAC. Cependant, si les lettres d'intérêt approuvées par le CRAC ne cadrent pas avec les lignes directrices de CAPI, on demandera aux proposants admissibles de présenter leur demande au PDRC du CRSNG par l'intermédiaire de leur bureau de subventions de recherches de leur université après avoir obtenu toutes les signatures exigées par le CRSNG.

Les fonds pour ce programme de subventions sont restreints et les proposants devraient limiter leur budget à 20 000 \$ par année. Si le budget sera plus important, il faudra en discuter avec le CRAC avant de présenter la demande.

3. **Autres partenaires**

En 2009, la priorité est d'élaborer des propositions afin de nouer une collaboration avec AAC. Cependant, le CRAC acceptera des demandes de financement de contrepartie d'autres sources. Le financement obtenu du CRAC ou d'autres sources de l'industrie doit recevoir en contrepartie des fonds d'une source étrangère à l'industrie selon un ratio d'au moins 1:1. Un ratio plus élevé est préférable.

Le financement pour ce programme est restreint et le CRAC invite les proposants à respecter une limite annuelle de 20 000 \$. Si le montant de sa proposition est plus élevé, le proposant devrait en discuter avec le CRAC avant de la soumettre.

Domaines de recherche prioritaires

Après avoir pris en considération les commentaires du Comité consultatif scientifique (CCS) ainsi que les contraintes budgétaires actuelles, les administrateurs ont décidé de lancer des appels annuels pour deux domaines de recherche à la fois. Les priorités pour les trois prochains appels sont les suivantes :

Date de l'appel	Domaines prioritaires
Avril 2009	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bien-être et comportement de la volaille ▪ Salubrité et qualité des aliments – Impact de la santé et de la maladie de la volaille
Avril 2010	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Microbiologie intestinale ▪ Environnement
Avril 2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bien-être et comportement de la volaille ▪ Salubrité et qualité des aliments – Impact de la santé et de la maladie de la volaille

Le CRAC révisera continuellement ses priorités de recherche avec les universitaires, le gouvernement et l'industrie et les modifiera au besoin en fonction des enjeux importants actuels et nouveaux pour ses membres. S'ils conservent leur grande importance, les domaines feront l'objet d'appels à intervalles réguliers pour promouvoir la continuité de la recherche en cours.

Questions

Les demandes de renseignements concernant cet appel devraient être adressées à M. Gord Speksnijder par courriel à gords@cp-rc.ca ou téléphone à 289-251-2990.